



MAIRIE DE LANTENAY

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SEANCE du Lundi 08 juin 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le Lundi 08 Juin 2020 à 19 heures, sur convocation de Monsieur Jean-Louis BENOIT, Maire.

Etaient présents : Mr BALLAND Raymond – Mr BENOIT Jean-Louis - Mr CHABAUD Michel – Mr CHEVILLON Kévin- Mme DUNEZAT Sandrine – Mr MIALON Jean-Pierre – Mr PELISSON Alexandre – Mme PELISSON Georgette – Mr PERTREUX Anthony – Mr ROLLET Cyril – Mme SAVEY-GENET Evelyne.

Etait excusé : Mr ROLLET Cyril

1- Charte de l'élu local

Monsieur le Maire distribue aux membres du Conseil Municipal la « charte de l'élu local »

2- Règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Règlement intérieur est approuvé dans son intégralité.

3- Constitution des commissions externes et internes

Il est expliqué aux membres du Conseil Municipal le rôle des diverses commissions externes, notamment celles du SIEA (Syndicat d'Electricité), des commissions Forestières, du CNAS (Comité National des Actions Sociales)

Toutes les commissions externes et internes sont constituées, à l'exception de la commission interne « communication » qui comprend l'animation du site Internet, la création de « Lanténay info » et de la page facebook. Il a été convenu de revoir à la prochaine réunion du Conseil Municipal, la création de cette commission.

COMMISSION EXTERNES

ORGANISMES	DELEGUES OU REPRESENTANTS
SYNDICAT ENERGIE ET E-COMMUNICATION	Mr Raymond BALLAND – Titulaire Mr Anthony PERTREUX – Suppléant
COMMUNES FORESTIERES	Mr Anthony PERTREUX – Titulaire Mr Cyril ROLLET - Suppléant
COMITE NATIONAL ACTIONS SOCIALES	Mr Kévin CHEVILLON
PREVENTION ROUTIERE	Mme Georgette PELISSON

DEFENSE DU TERRITOIRE	Mr Jean-Pierre MIALON
MISSION LOCALE JEUNES	Mme Evelyne SAVEY-GENET
MARPA	Mme Georgette PELISSON – Titulaire Mme Sandrine DUNEZAT – Suppléant

COMMISSIONS INTERNES

COMMISSIONS	MEMBRES
FINANCES -BUDGET	Mr Jean-Louis BENOIT Maire– Mme Sandrine DUNEZAT – Mrs Michel CHABAUD – Anthony PERTREUX
TRAVAUX	Mr Jean-Louis BENOIT Maire – Mme PELISSON Georgette – Mrs Raymond BALLAND – Michel CHABAUD – Kévin CHEVILLON – Jean-Pierre MIALON – Alexandre PELISSON
APPEL D’OFFRES	Mr Jean-Louis BENOIT Maire – Mme PELISSON Georgette – Mrs Michel CHABAUD – Kévin CHEVILLON – Anthony PERTREUX.
FORET	Mrs Raymond BALLAND – Kévin CHEVILLON – Anthony PERTREUX – Cyril ROLLET
CADRE DE VIE	Mmes Sandrine DUNEZAT – Evelyne SAVEY-GENET – Mrs Raymond BALLAND – Kévin CHEVILLON – Alexandre PELISSON – Anthony PERTREUX
FLEURISSEMENT	Mme Evelyne SAVEY-GENET – Mrs Jean-Louis MIALON – Anthony PERTREUX
COMMUNICATION	
AFFAIRES SCOLAIRES	Mr Jean-Louis BENOIT Maire - Mme Sandrine DUNEZAT – Mrs Alexandre PELISSON – Anthony PERTREUX

4- Bail de la chasse

Le Président de la Société de Chasse a adressé un courrier à Monsieur le Maire lui demandant de reconsidérer l’augmentation de la location des terrains communaux ; Compte tenu que le Conseil Municipal précédent a fixé à l’unanimité, en date du 09 décembre 2019, le montant du bail de chasse à 200 euros (environ 1 euro l’hectare) , il est décidé de ne pas revenir sur la précédente délibération.

5- Renouvellement du contrat de l’agent contractuel

Madame PEREIRA Maria, agent contractuel en charge de la cantine-ménage effectue 15 heures par semaine (son contrat arrive à expiration le 3 juillet 2020). Le conseil municipal décide à l’unanimité de renouveler son contrat pour l’année scolaire 2020/2021.

6- Changement de prestataire Cantine RPC

Le choix s’est porté sur RPC,(Restauration pour collectivité), en remplacement de Bourg-Traiteur. Ce prestataire de service basé à MANZIAT travaille avec les cantines scolaires de CONDAMINE, MAILLAT, ST MARTIN DU FRESNE .

7- Travaux de voirie route de Tremblay

Un projet de travaux concernant l’élargissement et la rénovation de la voie communale entre le pont et le hameau est à l’étude. Plusieurs devis sont en attente.

8- Questions diverses

• Taux d'imposition 2020 – Taxes foncières

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de voter le taux d'imposition des taxes foncières pour l'année 2020 et rappelle les taux 2019 :

- Sur le bâti foncier : 9 %
- Sur le non bâti foncier : 58.78 %

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2020.



• Sectorisation des collèges

Le Conseil Départemental de sectorisation des collèges en date du 09 mars 2020, a validé la scolarisation au Collège PAUL SIXDENIER à HAUTEVILLE LOMPNES pour les élèves du RPI LANTENAY-OUTRIAZ et IZENAVE rentrant en sixième à la rentrée 2020.

La séance a été levée à 21 heures 45.

Le Président de séance,

Monsieur BENOIT Jean-Louis.

Le Secrétaire de séance,

Monsieur CHEVILLON Kévin

